



Appel à candidature à un poste de Technicien forestier chargé de mission (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Grand Est.

Intitulé du poste : Technicien forestier chargé de mission (H/F)

Type de contrat : CDD à temps complet de 10 mois de droit public, sur la base des dispositions

applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).

Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.

В Catégorie d'emploi :

Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du Rémunération:

diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure).

Fourchette: entre 26.9 K€ et 37.4K€ brut annuel

Résidence administrative : Charleville-Mézières (08)

Prise de poste prévue : 1er mars 2024

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF);
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF);
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers. La délégation Grand Est est composée de 49 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



www.cnpf.fr











Description du poste

Technicien « animation de secteurs - incitation à l'investissement, au regroupement et à la mobilisation » sur le secteur des crêtes ardennaises dans le cadre de la feuille de route contigüe au programme valorisation des bois et territoires (VBT), soutenue par le Fonds Stratégique Forêt Bois, et dans tout le département des Ardennes dans le cadre du Pacte Ardennes.

Visites de massifs, contacts avec les propriétaires, relance des Documents de Gestion Durable en retard de gestion, promotion de DGD volontaires, promotion des aides à l'investissement en forêt (desserte, renouvellement de peuplements pauvres...), relations avec les partenaires du projet notamment les partenaires économiques.

Appui au technicien de secteur.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien forestier, BTS option gestion forestière/production forestière ou diplôme équivalent,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et des logiciels de cartographie ;
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel souhaité.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation et du travail d'équipe ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Capacité d'animation et de concertation,
- Sens du contact.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail);
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout d'un an de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...);
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75%;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

•	Alain LEFEUVRE, Directeur	03 87 31 18 42	<u>alaın.lefeuvre@cnpf.fr</u>
•	Hervé RICHARD, Directeur adjoint	06 73 98 90 23	herve.richard@cnpf.fr
•	Nicolas VANDERHEEREN, Ingénieur	06 24 48 91 28	nicolas.vanderheeren@cnpf.fr



www.cnpf.fr













Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le jeudi 15 février 2024 dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à:

M. Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF Grand Est41 avenue du Général de Gaulle57050 LE BAN SAINT MARTIN

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra en **février 2024**, en visio ou en présentiel, dans les locaux du CRPF, à Châlons-en-Champagne (51).



www.cnpf.fr





